

Deux nouveaux adhérents rejoignent le collectif

Demain la Terre a officialisé les récentes adhésions de l'EARL Le Bourgidou et du Moulin de la Veyssière. Grâce à une fabrication artisanale, dans le respect de la tradition périgourdine, le Moulin de la Veyssière produit des huiles et farines de noix, noisettes et amandes avec des fruits sélectionnés et issus à 100% de la production locale. Le sourcing des matières premières est un enjeu clé pour les transformateurs au sein de Demain la Terre. Avec l'entrée du Moulin de la Veyssière, l'association compte désormais 23 entreprises adhérentes, soit environ 750 M€ de chiffre d'affaires cumulé. Cette nouvelle adhésion consolide le volume de produits estampillés à près de 220 000 tonnes, soit 10% de plus qu'en 2020. 38 millions d'UVC au logo Demain la Terre ont été vendues en 2021. L'EARL Le Bourgidou, exploitation de Guillaume Bouet située dans l'Hérault, cultive sur 195 ha des melons, des salades et des fraises à destination de la grande distribution française, des grossistes et de l'export. Soucieux de promouvoir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement, l'entreprise est engagée depuis 2009 dans une démarche Iso 14001. **EP**

